



Convocation a la prefecture

Par **montpellier34000**, le **02/04/2018 à 12:40**

Bonjour,

le 18 décembre 2017 j'ai déposé une demande d'admission au séjour, et le 23 mars j'ai reçu une convocation pour me présenter à la préfecture pour :

- signer le cerfa informatique permettant la fabrication du titre
- prise d'empreintes
- retirer le récépissé

et d'apporter : mon passeport, 3 photos et 290 euros pour le visa de régularisation.

À votre avis c'est bon signe ou il faut se méfier car des préfectures ont déjà envoyé des convocations piège sachant que j'ai eu une OQTF en 2012.

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **02/04/2018 à 13:10**

Bjr,

Plutôt bon signe par rapport à une simple convocation.